

# Animateur Fédéral niveau 1

## Stage Spécifique AF1

→ Inscriptions à faire sur notre site directement **avant le 23/09/2020**. Paiement par retour de facture envoyée par mail. Merci.

Ce stage se déroulera : du dimanche 18 octobre 2020 à 10 h au vendredi 23 octobre 2020 à 16 h

RDV à l'hébergement : Lycée Joseph Wresinki 3 rue Margat à ANGERS le 18/10 à 10 h.

Participation financière : 370 € par stagiaire

EN CAS DE DESISTEMENT au plus tard 5 jours avant le début du stage, la somme de 80 € sera retenue (Sauf cas de force majeure : fournir justificatif obligatoire)

**Attention, ce stage n'est pas un perfectionnement mais une formation « d'entraîneur » où l'on vous demandera de pratiquer et de préparer des échauffements et pédagogies aux agrès, ce qui sous-entend un travail quotidien le soir.**

**Merci de bien l'indiquer à vos stagiaires !**

### Conditions :

- **Avoir 14 ans révolus au premier jour du stage.**

- **Il est conseillé d'avoir une expérience d'encadrement et / ou d'avoir réalisé le stage**

**Initiateur Poussin pour faciliter le déroulement du stage**

- Les stagiaires devront rester du début jusqu'à la fin du stage. Toutes, doivent obligatoirement prendre les repas et loger au lycée Joseph WRESINKI.

- Ce stage s'ouvre aussi aux cadres des départements voisins dans la mesure des places disponibles.

### DOCUMENTS A APPORTER AU STAGE :

- **votre licence FSCF validée pour l'année en cours, le passeport de formation**

- l'autorisation parentale qui vous sera adressée après votre inscription

- une feuille de déclaration d'accident que vous devez avoir en votre possession en cas de blessure pendant le stage (noter le n° de contrat de club, avant de partir en stage). INUTILE si vous avez la licence assurance délivrée par le CD 49, votre carte vitale

- programme gym FSCF de l'année en cours - livres techniques si vous en possédez

- crayons, bloc-notes, scotch, feuilles

- 1 enceinte (1 pour plusieurs stagiaires) et une clé USB

- votre propre pharmacie (pour les médicaments prévoir l'ordonnance médicale)

- chaussons - équipement sportif

- justaucorps OBLIGATOIRE - nécessaire de toilette - Duvet - taie d'oreiller

- bouteille d'eau/ gourde/ masque.

Le CD 49 FSCF décline toutes responsabilités en cas de perte, vol de toutes natures (bijoux, vêtements, argent, etc...)

**Faites des photocopies de cette circulaire pour chacun de vos stagiaires.**